



Informations Communales Eté 2026

Commune de **TRIMBACH**

VOTRE MAIRIE

03.88.94.74.23

mairie.trimbach@wanadoo.fr

HORAIRES D'OUVERTURE :

Le mardi de 15h00 à 19h00.

Le vendredi de 9h00 à 11h30.

PERMANENCE DU MAIRE :

le mardi de 18h00 à 19h00.

LE MOT DU MAIRE

Chères habitantes, chers habitants,

À l'issue des élections municipales de mars 2026, je tiens, au nom de l'ensemble du Conseil municipal, à remercier chaleureusement tous les électeurs pour la confiance qu'ils nous ont accordée. Cette confiance nous honore et nous engage. Avec la nouvelle équipe municipale, nous avons à cœur d'être au service de tous les habitants de notre commune, dans un esprit d'écoute, de proximité et d'action.

Ce début de mandat a malheureusement été marqué par plusieurs événements majeurs qui ont profondément impacté notre commune. Les épisodes d'inondations et de coulées de boue ont causé d'importants dégâts, suscitant de légitimes inquiétudes parmi les habitants. À cela se sont ajoutés les épisodes de canicule de ces dernières semaines, qui ont touché l'ensemble de la population et rappelé la nécessité de renforcer notre capacité d'adaptation face aux phénomènes climatiques extrêmes. Enfin, l'annonce de la fermeture d'une classe de notre école a également constitué une préoccupation majeure pour de nombreuses familles.

Face aux inondations et aux coulées de boue qui ont durement touché notre commune, la protection de notre village constitue l'une des priorités de ce mandat. Malgré l'importance des dégâts subis, la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle de notre commune n'a pas été retenue. Nous avons sollicité un réexamen auprès de la préfecture et espérons que cette nouvelle instruction permettra de mieux prendre en compte la réalité de la situation. Par ailleurs, un arrêté préfectoral du 1er juin 2026 prescrit l'élaboration d'un Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) concernant 65 communes du Bas-Rhin, dont Trimbach. Une concertation publique est organisée tout au long de cette démarche. J'invite chacune et chacun d'entre vous à y participer et à faire part de vos observations. Les modalités de participation sont affichées en mairie. La municipalité est pleinement mobilisée aux côtés de l'État, de la Communauté de communes, du SDEA, de la Chambre d'agriculture et de la commune de Seebach afin d'identifier et de mettre en œuvre des solutions adaptées. Les grands ouvrages de protection, tels que les zones de rétention ou les digues, relèvent de la compétence du SDEA. Leur réalisation, tout comme les aménagements liés au remembrement de Seebach, nécessitera plusieurs années d'études et de travaux. Ces projets sont complexes et demandent du temps, mais notre détermination est entière. Dans ce contexte, nous travaillons également à l'identification de solutions pouvant être mises en œuvre plus rapidement à l'échelle communale. La commune a ainsi d'ores et déjà engagé une réflexion sur des aménagements destinés à limiter les risques de ruissellement et à améliorer la protection de notre village. Une première réunion de travail s'est tenue le 30 juin en présence des exploitants agricoles de notre commune, du SDEA, de la Chambre d'agriculture, de Madame la Maire de Seebach et de ses adjoints. Cette rencontre a permis d'engager une réflexion commune autour de la mise en place de dispositifs d'hydraulique douce visant à limiter le ruissellement et à réduire les risques de coulées de boue. Nous poursuivrons nos efforts pour rechercher et mettre en œuvre des solutions réalistes, et efficaces afin de renforcer durablement la protection de notre village.

Nous accordons également une attention particulière au développement économique de notre territoire. Dans cette optique, nous avons organisé le mois dernier une réunion avec les entreprises locales à la recherche de nouvelles possibilités d'implantation ou de développement. Cette rencontre s'est tenue en présence du président de la Communauté de communes ainsi que du vice-président en charge du développement économique. Les possibilités d'implantation actuellement disponibles, notamment au sein de la zone d'activités de Buhl, ont été présentées et proposées aux entreprises participantes. Par ailleurs, les possibilités de création d'une zone d'activités sur notre commune sera également étudiée en concertation avec les différents partenaires concernés. Cette réflexion demeure toutefois complexe, notre commune ne disposant pas, à ce jour, de zone d'activités dédiée. Malgré ces contraintes, nous poursuivrons nos démarches afin de favoriser le maintien et le développement de l'activité économique locale, essentielle à la vitalité de notre territoire.

Malgré ce contexte exigeant, notre équipe poursuit également ses engagements en faveur de la transition énergétique et de l'amélioration du cadre de vie. Ainsi, le premier projet du mandat a d'ores et déjà été validé : le remplacement de la chaudière de notre école par une pompe à chaleur. Les travaux sont prévus pendant les vacances scolaires d'octobre. Cet investissement permettra de moderniser nos équipements tout en réduisant notre consommation énergétique.

Par ailleurs, le remplacement du revêtement de l'aire de jeux du lotissement est programmé cette année. Cette opération permettra d'améliorer la sécurité des enfants et d'offrir aux familles un espace de loisirs plus confortable et mieux adapté aux usages actuels.

Cette année, la commune de Trimbach (Suisse) accueille la 50^e Rencontre des Trois Trimbach. Cet anniversaire marque cinquante éditions d'une belle tradition d'amitié, d'échanges et de convivialité entre nos trois villages. Ce sera une belle occasion de renforcer les liens qui nous unissent au-delà des frontières. Je vous invite à vous inscrire dès à présent afin de participer à cette journée de rencontre, prévue le 6 septembre. Vous trouverez le bulletin d'inscription ci-joint. Nous espérons vous compter nombreux pour célébrer ensemble ce bel anniversaire. Les mois à venir seront riches en travail et en projets. Soyez assurés de la détermination de l'ensemble de l'équipe municipale à défendre les intérêts de notre commune et à agir dans l'intérêt général.

Je vous souhaite, au nom de toute l'équipe municipale, un très bel été, d'excellentes vacances à celles et ceux qui auront la chance d'en profiter, ainsi que de beaux moments de partage en famille et entre amis.

Prenez soin de vous et profitez pleinement de cette période estivale.

Bien cordialement,

Le Maire, Michel GRAUSS

LES EVENEMENTS DU PREMIER SEMESTRE



*Fête d'été
des Aînés
10 juin 2026*



*Nettoyage de printemps
du 11 avril 2026*





Fête Dieu 7 juin 2026



ENTRETIEN DU CIMETIÈRE

*Ensemble, respectons
ce lieu de mémoire.*

POUR UN CIMETIÈRE PROPRE ET ACCUEILLANT, MERCI À CHACUN D'ADOPTER
LES BONS RÉFLEXES.



ENTRETENEZ VOS TOMBES

Merci de veiller à la propreté
des tombes et à l'entretien
des abords de vos concessions.



NETTOYEZ LES ALLÉES

Merci de laisser les allées
propres et dégagées après
vos interventions.



MERCI DE NE PAS DÉPOSER CES DÉCHETS DANS LES POUBELLES.

Elles sont réservées aux déchets
non compostables uniquement.

FLEURS FANÉES, DÉCHETS VERTS ET RÉSIDUS D'ENTRETIEN

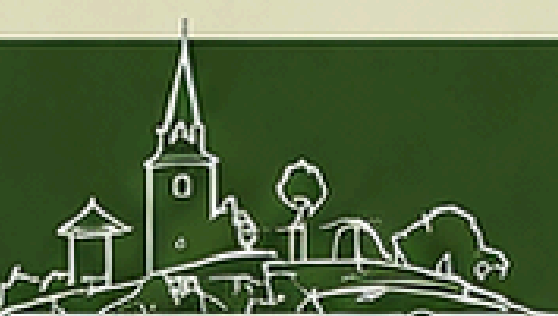
à déposer dans le

COMPOSTEUR

prévu à cet effet



*Votre geste contribue à préserver un cimetière
propre, respectueux et agréable pour tous.*



LA COMMUNE DE TRIMBACH

vous remercie de votre compréhension et de votre collaboration.

COMMANDE D'ARBRES FRUITIERS

La communauté de communes de la Plaine du Rhin reconduit cette année encore l'attribution d'une subvention à hauteur de 2/3 pour l'achat d'arbres fruitiers à hautes tiges et demi-tiges par des particuliers, à l'association des arboriculteurs de Niederlauterbach et Environs.

La subvention est versée directement à l'association, et il ne reste qu'1/3 de la dépense à la charge de l'acquéreur.

Si vous avez un projet de plantation, c'est le moment d'en profiter, en contactant :

M. Bertrand FOLTZENLOGEL
Délégué pour la commune de Trimbach aux arbres fruitiers.
03.88.94.71.01 (à contacter après 18h00)

DECLARATION DE PERSONNE FRAGILE ET ISOLEE

Dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence départementale, la mairie est tenue de recenser les personnes vulnérables de sa commune, afin de faciliter l'intervention éventuelle des services, inondation ou coupure d'électricité en plein hiver.

Cette inscription est facultative et volontaire, si vous avez :

- plus de 65 ans
- plus de 60 ans et êtes reconnu inapte au travail
- un handicap
- une fragilité (isolé(e), sous traitement médical, enceinte....)

<https://trimbach-village.eu/wp-content/uploads/2026/06/Fiche-dinscription-au-registre-des-personnes-vulnerables-TRIMBACH.pdf>

En déchèterie

LAMPES	BOIS	DÉCHETS VERTS	DÉBRIS / GRAVATS	MÉTAUX	MOBILIER	PAPERS / CARTONS	PILES ET ACCUMULATEURS
DEEE	DÉCHETS DIFFUSIFS SPECIFIQUE (DDIS)	HUILES DE FRITURES	HUILES DE VIDANGE	PLÂTRE ET PLAQUES DE PLÂTRE	HUISSERIES PVC	BOUTEILLES DE GAZ	BATTERIES
CARTOUCHES ENCRE	BOUILLONS DE LÉGE	RADIOGRAPHIES	TEXTILES CHAUSSURES	ENCOMBRANTS	SPORT LOISIRS	BRICOLAGE / JARDINAGE	JEUX / JOUET

Les 11 déchèteries vous accueillent du mardi au samedi aux horaires suivants :

Horaires d'hiver : du 1 octobre au 31 mars
de 9h à 11h45 et de 13h30 à 16h45

Horaires d'été : du 1 avril au 30 septembre
de 9h à 11h45 et de 14h00 à 17h15

Elles sont fermées les jours fériés.

Des filières peuvent être absentes dans certaines déchèteries.
Plus de détail sur notre site internet, onglet "Déchèterie"
www.smictom-nord67.com

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas
alors appliquons la "règle des 5R" :

Refuser	Réduire	Réutiliser	Rendre (à la terre)	Recycler
Ce dont nous n'avons pas besoin : produits à usage unique, tickets de caisse, publicité, goodies.	Le gaspillage alimentaire, les emballages jetables : acheter en vrac, local et d'occasion.	Ce qui peut avoir une seconde vie : réparer, troquer, donner, partager.	Composter, pailler, broyer.	Les déchets du bac de tri et ceux apportés en déchèterie.

Trouvez la borne la plus proche en scannant le QR code



Ou rendez-vous sur notre site internet

54 rue de l'Industrie
67160 Wissembourg

www.smictom-nord67.com

03 88 54 84 00

@SMICTOMNordAlsace



AGISSONS POUR LE ZÉRO DÉCHET

Mémo tri

Nouveauté en 2024 : la collecte des déchets alimentaires en points d'apports volontaires.

Nos déchets alimentaires ont de la valeur.

Le SMICTOM propose une solution complémentaire au compostage pour valoriser les déchets comme la viande, les produits laitiers et de la mer, difficilement compostables.

Nos déchets alimentaires sont des ressources



Ordures ménagères

Tri des déchets alimentaires

Dans le composteur et la borne



Mes déchets valorisés dans mon jardin !



Épluchures de fruits, légumes et coquilles d'œufs



Serviettes en papier



Marc de café et sachets de thé

Dans la borne



Hop'la !
Le sac kraft direct dans l'bac !



Os, viandes, poissons et produits de la mer



Restes de repas, pains et céréales



Laitages



Ne pas déposer



Déchets verts, emballages, couches, cendres, litière, huiles

Que deviennent vos déchets ?



Le sac en papier kraft dans votre bio-seau. Il est compostable et renforcé pour limiter les écoulements des jus et la dispersion des déchets aux abords des points d'apport volontaire.

Le bio-seau dans votre cuisine. Sa structure ajourée permet la libre circulation de l'air pour favoriser l'évaporation, limitant ainsi l'humidité responsable des odeurs. Il peut être lavé au lave-vaisselle.

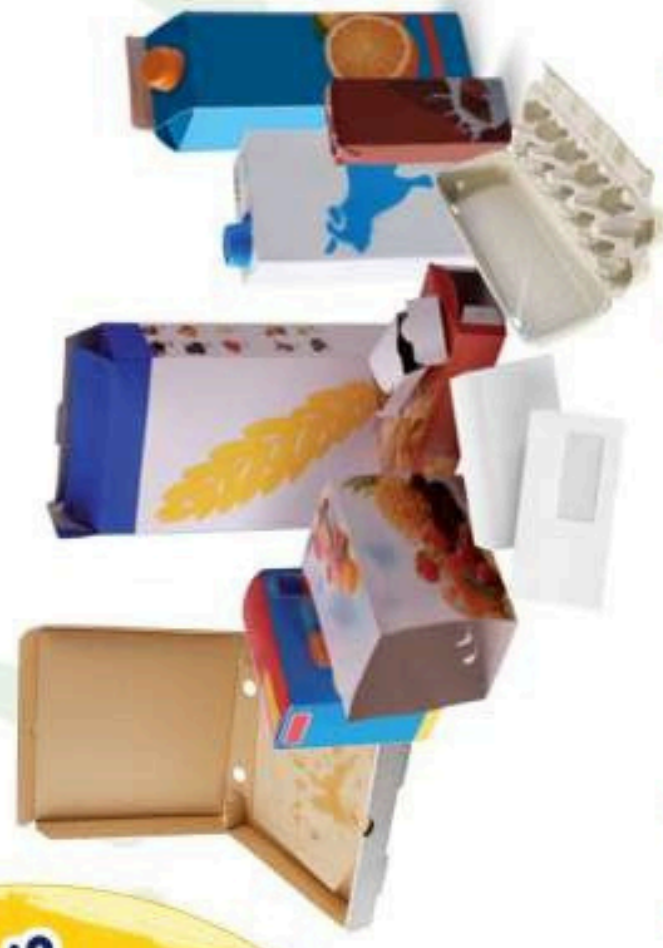


Consignes de tri



Tous les emballages
et les papiers vont
dans le bac de tri

SMICTOM
Nord Alsace



Emballages en carton, briques
alimentaires et tous les
papiers



Emballages en métal même les petits



Bouteilles, flacons et bidons en plastique

Les astuces de tri :

- Les emballages sont à mettre en vrac
- Inutile de les laver, il suffit de les vider
- Pour gagner de la place, aplatissez-les
- Séparez-les pour qu'ils soient triés

LES P'TITS NOUVEAUX QUI VONT DÉSORMAIS DANS LE BAC DE TRI



Tous les emballages :

Films, sachets, barquettes,
blisters, pots de yaourt/ crème...



SMICTOM
Nord Alsace

AGISSONS POUR LE ZÉRO DÉCHET



CROTTES DE CHIEN ?

Un petit geste pour vous,
un grand *respect* pour tous !

PENSEZ À RAMASSER
LES CROTTES
DE VOTRE CHIEN



LES BONNS GESTES



RAMASSEZ
avec un sac
adapté.



REFERMEZ
le sac
soigneusement.



JETEZ
le sac dans
une poubelle.



LE NON-RAMASSAGE DES DÉJECTIONS CANINES
PEUT ÊTRE SANCTIONNÉ PAR UNE AMENDE.
(Art. R632-1 du Code pénal)



UN VILLAGE
PROPRE,
ON A TOUS
À Y GAGNER !

POURQUOI ?

- ✓ Pour des trottoirs propres
- ✓ Pour des espaces publics agréables
- ✓ Pour le bien-être et la santé de tous



Merci à tous pour votre civisme et votre respect ! 



COMMUNE DE
TRIMBACH



La commune de Trimbach
vous remercie.



AGENDA DES EVENEMENTS

23
AOÛT

KIRWE - MARCHÉ AUX PUCES

à la salle polyvalente de TRIMBACH.

Le programme détaillé sera transmis ultérieurement.

6
SEPTEMBRE

RENCONTRE DES 3 TRI(E)MBACH

- 7h30 : départ de la salle polyvalente de TRIMBACH.
- 18h00 : départ de la Suisse.

Le transport collectif en bus est pris en charge par la commune de Trimbach. Seuls les frais de repas et de boissons pris sur place sont à votre charge.

Le programme détaillé ci-joint (en allemand).

29
NOVEMBRE

FÊTE DE NOËL DES AÎNÉS

à la salle polyvalente de TRIMBACH.



Einladung zum Treffender «Trois Tri(e)mbach» bei uns in Trimbach SO Sonntag, 6. September 2026

09.30 Uhr	Eintreffen der Gäste bei der Eventlocation Mühlematt, Trimbach Begrüssung durch Gemeindepräsident Daniel Mackuth, anschliessender Brunch, offeriert von der Gemeinde Trimbach
11.00 Uhr	Programm-Auswahl: 1) Besichtigung Bunkeranlage Trimbach 2) Besichtigung Hindu-Tempel Trimbach 3) Jassen in der Eventlocation Mühlematt 4) Golf-Abschlag üben in der Driving Range Miesern Trimbach 5) Spiele für Kinder und Jugendliche (Kleinkinder gerne mit Begleitung)
13.30 Uhr	Eventlocation Mühlematt Konzert der Schüler:innen der Musikschule Trimbach
15.30 Uhr	Essen im Restaurant Rumpel (Menu: Fleisch oder Vegi / für Kinder: Kindermenu)
16.30 Uhr	Kaffee und Kuchen
18.00 Uhr	Rückfahrt



Bunker-Anlage



Hindu-Tempel



Driving Range



Restaurant Rumpel

Die Verpflegung (Erwachsene CHF 20.00 / Kinder CHF 15.00) geht zu Lasten der Teilnehmenden. Bitte Menüwahl im Voraus bekannt geben (Fleisch oder Vegi / Kindermenu).

Wir freuen uns auf einen interessanten und schönen Tag.

Gemeinde Trimbach

RENCONTRE DES 3 TRI(E)MBACH

***TALON-REPONSE A RETOURNER A LA MAIRIE DE TRIMBACH
POUR LE 7 AOUT AU PLUS TARD***

Prénom – NOM	Adresse	Numéro de téléphone	Numéro du programme	Menu (Viande/ Végétarien/ enfant)	Âge de l'enfant



Le nouveau conseil municipal de Trimbach
est heureux de se présenter à vous.

SCHWARTZ Sixtine, JOERGER Julien, NOLD Caroline, SCHNEIDER Hervé (3ème adjoint), SCHWARTZ Yvan, KREISS Tania, BOURGEOIS Alexis, FOELLER Sandra (2ème adjointe), BALL Mathieu, MISSLIN Thierry, WEBER Daniel (1er adjoint), MULLER Stéphanie, GRAUSS Michel (Maire), KLEINERT Sabrina, JEAN-MARIE Corinne.